

Objectifs pédagogiques

Donner aux participants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour concevoir un système d'arrosage résidentiel ou interpréter une étude.

Public

paysagiste, chef d'équipe, chef d'entreprise parcs et jardins, jardinier professionnel, installateur, distributeur, concepteur, bureaux d'études, services publics.

Pré-requis

connaissance de base en mathématiques

Plan de formation

- Notion de base en hydraulique,
- Sélection et implantation des arroseurs,
- Dimensionnement et types de canalisations, conception de réseaux,
- Calcul des débits et des dures d'arrosage,
- Réalisation complète d'une étude.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active.

La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation.

Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un technicien confirmé en arrosage automatique de la société Rainbird

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 1 jour, soit 7h

Rythme : formation en continue

Mode d'organisation pédagogique : inter entreprise
Sur centre de formation

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont et par un test d'auto positionnement. L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par la réalisation d'un plan et d'un quantitatif.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.